Les Juifs berbères du Haut-Atlas et de l'Anti Atlas : Vêtements, bijoux et lieux de culte

Guila Benchabo-Benlolo Lacnad, Inalco, Paris

I – Eléments d'histoire de l'installation des juifs au Maroc

Antiquité

L'installation des juifs au Maroc est très ancienne. Les légendes semblent faire remonter leur arrivée au Maroc au temps du roi Salomon, mais nous ne disposons pas de traces archéologiques soutenant ces thèses. Il est cependant admis généralement que les premières colonies juives en Afrique du Nord, présentant quelque importance, sont postérieures à la destruction du premier Temple de Jérusalem par Nabuchodonosor en 586¹.

Occupation romaine (146 av. J-C. -430 ap. J-C):

L'occupation romaine de la Judée, la destruction du Second Temple en 70 et l'écrasement de la révolte juive en Cyrénaïque lors de la lutte de Bar Kokhba² contre les Romains en 132-135, tous ces éléments entraineront de profondes répercussions dans les grandes provinces africaines. Les populations juives déportées de Judée ou fuyant les répressions, enrichiront les colonies nord-africaines³. Des stèles gravées attestant de l'ancienneté de la présence juive à Oufrane, ont été répertoriées⁴, et parmi elles, celles de Joseph Ben Maimon et d'Elie le Galiléen, remontant

² Shimon Bar Kosiba : chef militaire de la dernière guerre juive contre les Romains, au temps de l'empereur Hadrien en 132-135.

¹ André Chouraqui, *Histoire des juifs en Afrique du Nord : En exil au Maghreb*, Tome 1,1998, p. 52.

³ André Chouraqui, op. cit., Tome 1, p. 57 : « Les douze navires chargés de captifs juifs, envoyés par Titus de Palestine vers les portes de l'Afrique du Nord, vinrent renforcer les colonies existantes ... ».

⁴ Ralph Tolédano, *Voyage dans le Maroc Juif*, Paris, 2004, p. 137.

respectivement à l'an 3756-3757 de la création du monde, qui correspond à l'an 5 ou 6 de l'ère chrétienne. Une seconde inscription datant de l'époque romaine, IIe siècle ap. J-C⁵, a été relevée à Volubilis entre Meknès et Fès, il s'agit d'une stèle funéraire en caractères hébraïques " Matrona fille de Rabbi Yehouda Qu'il repose"⁶. Par ailleurs, peu de traces subsisteront de cette période romaine si ce n'est des ruines imposantes et quelques vestiges dans le langage quotidien.

Les Juifs jouissent de toutes les libertés civiles et religieuses comme dans les autres provinces de l'Empire et à leur contact, des tribus berbères se convertissent ⁷plus ou moins complètement au judaïsme. Ce succès auprès des masses de la population va mettre le judaïsme en concurrence avec le christianisme qui développe avec succès sa propagande. Lorsque l'empire passe officiellement au christianisme avec l'empereur Constantin à la fin du 4ème siècle, l'Eglise va mettre fin au « prosélytisme » juif et encourager les mesures discriminatoires contre les juifs. Aussi, les juifs vont-ils accueillir favorablement et aider les vandales lorsqu'ils déferleront d'Espagne pour conquérir l'Afrique du Nord. Carthage est prise en 430. Pendant cette période le judaïsme nord–africain connaît une période de prospérité et de profonde tolérance. Mais la domination vandale va être de courte durée. Les Byzantins reprennent sous l'empereur justinien (527-567) le contrôle de toute l'Afrique du Nord après avoir vaincu les vandales soutenus par les Juifs. Pour les punir de leur soutien aux Vandales, Justinien va appliquer avec plus de vigueur que dans les autres provinces la législation anti-juive, les conversions forcées et les fermetures de synagogues.

Malgré cela, une vague d'immigration de Juifs d'Espagne vers 612 - 613 à la suite des persécutions des rois chrétiens Wisigoths, viendra grossir cette communauté juive marocaine.

⁵ André Chouraqui, op. cit., Tome 2, p.256.

⁶ Haim Zafrani, « Notes sur G. Vajda, Inscriptions antiques du Maroc : Inscriptions hébraïques », Paris CNRS, 1966, *Revue des Etudes Juives*, 127, 1968, pp. 125-126.

⁷ Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. De Slane, Alger, 1852, I, pp.208-209. H. Hirschberg, "The problems of the Judaized Berbers", Journal Of African History, 4., 1963, pp. 312--339.

Conquête arabe

La conquête arabe au 7^{ème} siècle modifiera le statut des juifs en celui de *dhimmi*⁸. C'est d'ailleurs sous le règne d'Idriss – de 788 à 793 – que la communauté juive enregistrera le taux de conversion le plus élevé de l'histoire du Maroc. Sous les différentes dynasties qui se succèdent - Almoravides, Fatimides, Almohades, Hilaliens ... - les juifs connaissent des fortunes diverses, bonnes quand le souverain est éclairé, tragiques dans le cas contraire. Ils partagent leur destin avec leurs concitoyens avec lesquels, la plupart du temps, ils vivent en symbiose.

Occupation portugaise

Les portugais, qui, en 1471, envahissent les côtes marocaines, utiliseront les services de plusieurs personnalités juives qui serviront d'intermédiaires auprès de la couronne portugaise, tel que Abraham Ben Zamirou¹⁰ ou encore Jacob Roti¹¹.

Arrivée des juifs expulsés d'Espagne

L'édit d'expulsion d'Isabelle et Ferdinand à l'encontre des juifs en 1492, les contraindra à l'exil. Une partie de ces juifs d'Espagne rejoindront le Maroc et contribueront à l'enrichissement de la communauté juive existante, entraînant également une légère modification de sa structure sur différents plans : démographique, culturel, vestimentaire

La population juive marocaine se composera désormais des *Toshavim* (Autochtones), et des *Megorashim* (Expulsés), qui sont les descendants des juifs expulsés d'Espagne et du Portugal lors des grandes crises de fanatisme chrétien.

Les *Megorashim* se sont installés dans leur grande majorité en milieu citadin, quant aux *Toshavim*, ils sont établis sur tout le territoire maghrébin aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Cependant, il convient de préciser que les juifs expulsés

⁸ Statut accordé aux gens du livre, les juifs et les chrétiens. La *dhimma* est un pacte d'allégeance, de soumission et de protection qui comprend 12 règles.

⁹ Joseph Tolédano, *Le Temps du Mellah*, Jérusalem, 1982, p. 7.

¹⁰ Nicole S. Serfaty, *Les courtisans juifs des sultans marocains XIIIe – XVIIIe siècles*, Paris, 1999, p. 111.

¹¹ Ibid, p. 124.

d'Espagne se sont également fixés dans les régions de l'Atlas¹² et ont adopté et adapté leurs vêtements (cf. photo 3), en conservant certains éléments du costume espagnol associé aux bijoux berbères.

La langue, les habitudes vestimentaires et domestiques, les bijoux, l'art synagogal, sont différents d'un groupe à l'autre. Ainsi, les hispanophones habitent le Nord du Maroc, les arabophones au centre et les berbérophones au Sud. Ces derniers sont les Juifs de l'Atlas et du Sud du Maroc, territoire où ils vécurent dispersés dans plus de 150 villages. La carte ainsi que le tableau des mellahs établi par Pierre Flamand, joints en annexe, permettent de visualiser ces communautés composées de quelques dizaines à quelques centaines de personnes. Des juifs berbères du Rif dont nous ne traiterons pas ici qui habitaient notamment Chechaouen, s'établiront plus tard dans les villes de Tanger, Tétouan, Larache

Sur le plan démographique, la communauté juive marocaine atteindra dans les années 1950 le chiffre de 250 000 à 280 000 juifs sur une population globale de 8 500 000. Le développement de Casablanca au début du XXe siècle entrainera des mouvements internes de population et la migration des Juifs ruraux vers les villes. Une seconde migration vers la terre d'Israël interviendra dans les années 1950/1960. Une fois installés en ville, les Juifs berbères s'arabisent et s'adaptent à un environnement urbain, mais un certain nombre de Juifs vécurent dans leur région d'origine jusqu'à leur départ en Israël¹³.

Après donc ce bref historique, revenons au monde berbère.

¹² Haïm Zafrani, *Juifs d'Andalousie et du Maghreb*, Paris, 2002, p. 217 : « Yehudah ben Yosef Perez raconte, dans la préface autobiographique de son recueil d'homélies, intitulé *Peraḥ Lebanon* « Fleur du Liban » la longue marche de ses ancêtres expulsés d'Espagne, venus s'établir au Maroc, dans le Dadès ... ».

¹³ Pour un exposé sur les *mellah* de l'Atlas dans les années 1930, voir Y. D. Semach, "Les saints de l'Atlas ", *Paix et Droit*, n° 10, décembre 1937, pp. 10-11, n° 1 janvier 1938, pp. 7-8, n° 2, février 1938, pp. 10-11.

II – De l'origine des Juifs berbères

Parmi les travaux consacrés à l'histoire et à la culture des Juifs marocains, ceux ayant trait aux régions berbères occupent une petite place. Cette lacune est sans doute due à la nature fragmentaire des sources historiques provenant des zones rurales du pays mais aussi à la spécificité de la culture berbère axée essentiellement sur l'oralité. Les données historiques sur la vie des Juifs berbères, sont très éparses, et s'appuient fréquemment sur des mythes et des légendes.

Les rares preuves contemporaines de l'existence de communautés juives en Afrique du Nord à l'époque préislamique ne permettent pas d'affirmer avec assurance l'importance démographique et culturelle du judaïsme parmi les Berbères. La première source historique évoquant des tribus juives berbères date du XIV^e siècle. C'est le *Kitab al-cibar*¹⁴ d'Ibn Khaldoun¹⁵. En effet, dans son *Histoire des Berbères*¹⁶, ce dernier signale qu' « Une partie des Berbères professait le judaïsme ... Parmi les berbères juifs on distinguait les Djeraoua, tribu ...à laquelle appartenait la Kahena, femme qui fut tuée par les (conquérants) Arabes ...Les tribus berbères juives étaient les Nefousa de l'Ifriquiya, les Fendelaoua, Mediouna, Bahloula, Ghialta du Moghreb el Aksa ».

¹⁴ Ibn Khaldoun, *Histoire des berbères*, op. cit., vol. I, pp. 208-209.

¹⁵ **Ibn Khaldoun**, de son nom complet Abou Zeid Abd ur-Rahman Bin Mohamad Bin Khaldoun al-Hadrami (né le 27 mai 1332 à Tunis et mort le 17 mars 1406 au Caire), est un historien, philosophe, diplomate et homme politique.

¹⁶ Histoire des Berbères, op. cit. trad. De Slane, Alger, 1852, I, pp.208-209.

James Richardson qui a visité le Maroc en 1840, est le premier à désigner les Juifs de l'Atlas comme des " juifs *shelouh* ", parlant berbère et dont les coutumes et caractéristiques étaient les mêmes que celles de leurs voisins non-juifs¹⁷.

Nahum Slouschz rapporte pour sa part ses impressions sur les Juifs de l'Atlas suite à son voyage effectué au début du XXe siècle dans l'ouvrage *Travels in North Africa*, ainsi que dans *Hébraeo-Phéniciens et Judéo-Berbères* ainsi que *Judéo-Hellènes et Judéo-Berbères* qui révèlent un passé riche mais méconnu. Pour Slouschz, ce sont les Juifs descendant des Berbères, avec leurs manières primitives et leurs influences locales, qui représentent les " vrais " Juifs nord-africains :

" Maintenant que l'Afrique est entrée également sous l'égide de l'influence occidentale - , écrit-il, - la pénétration de la civilisation française et l'émancipation de nos frères de Tunisie et du Maroc, suivant en cela l'exemple des Juifs algériens, vont faire disparaître le caractère spécifique du juif africain. Comme c'est déjà le cas dans les grandes villes françaises d'Afrique, les changements sociaux ont eu un effet radical sur les masses de la population, qui perdent rapidement leur individualité et leurs traditions millénaires".

Slouschz était convaincu que durant les siècles qui avaient précédés l'expansion arabe en Afrique du Nord, les Juifs, originaires de Palestine, s'étaient répandus parmi la population berbère et constituaient un élément dominant¹⁸ de celle-ci.

¹⁷ On peut en citer des dizaines d'exemples. Voir notamment la distinction entre Juifs parlant le berbère et juifs parlant l'arabe faite par Léon Godard, *Description et histoire du Maroc*, Paris. C. Tanera, 1860, p.15. L'auteur se réfère aux tribus berbères pratiquant le judaïsme dans l'Oued Noun et parmi les *Amazigh*. Il semble croire qu'ils vinrent de Palestine dans de temps ancien. Il note que l'Oued Noun était une région arabophone.

¹⁸ Nahum Slouschz, *Travels in North Africa*, Philadelphia, The Jewish Publication Society of America, 1927, p. 274; *idem, Un voyage d'études juives en Afrique*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1909, pp. 3-15. L'hypothèse de l'origine berbère des Juifs à l'intérieur du Maroc a été émise par Moise Nahon, "Les Israélites du Maroc ", *Revue des études ethnographiques*

H. Z. Hirschberg remet en doute la thèse – établie d'abord par Slouschz et adoptée ensuite par de nombreux chercheurs de l'époque coloniale – selon laquelle les Juifs d'Afrique du Nord descendraient des tribus berbères converties au judaïsme dans l'Antiquité. Bien qu'il n'exclue pas qu'il ait pu exister des Berbères judaïsés, Hirschberg est sceptique quant à l'importance de ce phénomène 19.

Élias Harrus, délégué de l'Alliance Israélite au Maroc, nous a transmis une magnifique collection de photos prises dans les années 1940-1950 : *Juifs parmi les Berbères*, réalisées lors de ses déplacements pour l'installation de nouvelles écoles, quant à Jean Besancenot, son livre unique *Costumes du Maroc*, a su saisir et reproduire les costumes de nombreuses régions du Sud. Cependant, les travaux les plus significatifs ont été réalisés par l'ethnographe Pierre Flamand dans sa description des communautés juives du Sud de l'Atlas et des oasis du Maroc dans son livre *Diaspora juive en Terre d'Islam*. Il explique d'ailleurs comment la "mentalité" des Juifs autochtones originaires des régions berbères a été façonnée par le milieu berbère.²⁰.

_

et sociologiques, 2. 1909, p. 259. Slouschz avait déjà commencé à publier certaines de ses recherches dans *Archives Marocaines*, en 1905, mais Nahon ne les cite pas.

¹⁹ D'après Norman Roth, la judéité des tribus berbères préislamiques est douteuse à cause de la répression du judaïsme durant l'occupation byzantine en Afrique du Nord. "The Kahina: Legendary Material in the Accounts of the Jewish Berber Queen", *The Maghreb Review*, vol. 7, 5-6, 1982, p. 124. Tout en acceptant l'essentiel de sa thèse, Hirschberg a été critiqué pour avoir minimisé l'importance de la conversion des Berbères au judaïsme, en raison de ses travers européens. Hirschberg mêle, à son objectivité d'historien et d'orientaliste érudit, une certaine subjectivité de Juif occidental resté fidèle à ses traditions religieuses qui découragent le prosélytisme, (André Chouraqui. *Histoire des Juifs en Afrique du Nord*, Paris, Hachette, 1986, p. 65.) Par ailleurs, dans une étude sur les groupes sanguins marocains, il a été constaté que les juifs étaient différents de leurs voisins musulmans : certains auteurs en virent la preuve que si les Berbères ont été largement judaïsés à l'époque préislamique, la plupart ont été islamisés par la suite, et seuls les " juifs d'origine " ont conservé leur judaïsme.

²⁰ Pierre Flamand, Diaspora juive en terre d'Islam. Les communautés israélites du sud marocain ; essai de description et d'analyse de la vie juive en milieu berbère, Casablanca,

Haïm Zafrani s'est penché sur les traditions judéo-berbères et a publié entre autre, *Une version berbère de la Haggadah de Pessah*²¹ qui est le récit traditionnel de la Pâque juive. Daniel Schroeter²² et Joseph Chetrit²³ se sont également intéressés à la culture des Juifs berbères tant sur le plan de l'origine que du parler²⁴.

Les influences régionales imprègnent les juifs berbères dans de nombreux domaines : linguistique, culturel vestimentaire, musical Ils pratiquent également des métiers similaires à ceux de leurs voisins, leurs lieux de culte se fondent dans le paysage local du Sud, femmes et hommes chantent et dansent la musique berbère *Ahwash* quant aux langues pratiquées par ces juifs berbères on trouve le berbère ou *tashelhit*, le judéo-berbère, le judéo-arabe et l'hébreu pour la prière. Ils sont très différents de leurs coreligionnaires juifs installés en ville.

Nous commencerons donc par exposer le vêtement et la coiffe des juifs de cette région.

_

^{1959,} pp. 215-216. D'après lui, les Juifs appelés *Shleuh* sont faciles à identifier par leurs noms, leurs traits physiques et leur mode de comportement qui leur sont très typiques : leurs coreligionnaires d'autres extractions reconnaissent les Juifs dits *shleuh* à leurs patronymes : Abergel, Abouzaglo, Amoch, Assouline, Chriqui, Harrus, Oiknine, etc., et à quelques traits physiologiques et caractériels sommaires : larges épaules, fortes poitrines, yeux vifs dans des visages à traits fermes et droits, esprit d'entreprise, acceptation de rudes besognes.

²¹ Haïm Zafrani & Paulette Galand-Pernet, *Une version berbère de la Haggada de Pesah : texte de Tinrhir du Todrha* (Maroc), 1970.

²² Daniel Schroeter, « La découverte des juifs berbères » in *Relations Judéo-musulmanes au Maroc : perceptions et réalités*, édité par Michel Abitbol, Paris, 1997, pp.169-187.

²³ Joseph Chétrit, Diglossie, hybridation et diversité intra-linguistiques : Etudes sociopragmatiques sur les langues juives, le judéo-arabe et le judéo-berbère, Paris, 2008.

²⁴ Voir en dernier lieu le dossier « Judaïsme » de l'Encyclopédie Berbère, XXVI, p.3338-3975 et en particulier la notice « Juifs du Maghreb : onomastique et langue, une composante berbère ? »

III - Le vêtement

Le vêtement commun à la femme juive et à la femme berbère dans ces régions du sud était le drap, *l'Izar*, la note établissant la différence sera majoritairement la coiffure, qui était, quant à elle spécifiquement juive et donnait son caractère à la silhouette. En effet, les prescriptions religieuses interdisent aux femmes mariées de montrer leurs cheveux mais les autorisent à porter un foulard ou une perruque à condition de ne pas contenir de cheveux humains. De là toutes ces trouvailles ingénieuses où l'on a recours à la laine, la soie, au poil de chèvre, aux queues de bovidés, aux plumes d'autruche, le tout surmonté de foulards de diadèmes, d'ornements d'argent, donnant naissance ainsi à des « coiffes bijoux » très gracieuses mais également à certaines carrément burlesques. Chaque coiffe a une particularité, et ce, en fonction des régions.

Le vêtement féminin :

Les femmes portent l'Izar, un genre de drap rectangulaire cotonnade de 4 à 5 mètres de longueur et d'une hauteur d'1m50 à 1m80. La femme en repliait le bord supérieur à une hauteur variant selon 1e goût chacune; elle s'en enveloppait en laissant pendre 1e tissu pieds. jusqu'aux



L'étoffe était fixée devant les épaules par deux fibules *Khelalat*. Une ampleur suffisante était laissée pour que les bras aient leur liberté de mouvement. Seules les femmes très pauvres remplaçaient les fibules par des nouets consistant en petits cailloux recouverts par les deux épaisseurs de tissu et liés par-dessous avec une petite

ficelle. Le reste du drap était ramené en arrière et le tout serré à la taille par une petite ceinture de tissu ou un foulard. La partie du tissu couvrant le dos conservait une ampleur qui pouvait être utilisée pour couvrir les épaules mais aussi parfois pour former une grande poche servant à porter un bébé ou différents objets.

Photo n°1²⁵: Femme juive de la vallée du Todgha..Photo de Jean Besancenot

Les femmes de la vallée de Todgha se roulaient dans le drap mais de manière particulière. Combiné de façon à croiser aussi bien le devant et l'arrière, il conférait beaucoup de grâce à la femme, et ce, malgré la simplicité du tissu qui était usé et parfois déchiré. Le drap des berbères était souvent porté sans ceinture, les pans flottant librement. Les femmes juives mirent une ceinture à la taille qui était en fait le foulard bleu à pois que les hommes portaient sur la tête. (photo n°1). Sur la tête, elle porte une coiffe composée de deux parties. La première celle du haut - *swalf* – est formée de queues de vaches entrecroisées ; la partie du bas est constituée de deux



écheveaux de laine, pendant de part et d'autre de la laine et ressemblant à des cornes tombantes- *tachqin* – enveloppées dans un tissu rouge ou marron.

La photo numéro 3, ci-dessous, permet d'observer le mixage de culture berbère et espagnol. En effet, cette femme de Tahala porte des bijoux berbères sur la « grande robe » ou *keswa l-kbira*, robe importée d'Espagne par les juifs expulsés et qui se compose du corselet – *gombaz* – et de la grande jupe Zeltita. Les manches sont quant à elle en velours, brodées de croisillons à l'instar des infantes espagnols.

²⁵ Musée d'Israël – La Vie Juive au Maroc – Arts et Tradition, Editions Stavit, 1986, Anna Muller-Lancet et Dominique Champault, p. 191.

<u>Photo n°2²⁶</u>: Mehdor ou perruque servant de parure de tête. Tiznit Milieu XXe s. Fils d'argent tramés avec des crins de queues de cheval ou de bovidés sur gaine de coton. Argent, émail verroterie et perles serties. Les couvre-oreilles sont faits de la même manière que la perruque mais avec des fils de laine.

<u>Photo</u> n°3²⁷: Femme Juive de Tahala, Photo de Jean Besancenot.

Le vêtement masculin :

Les hommes portent le *hayk*, version de l'*Izar* au masculin, composé d'un tissu plus épais, ou encore la grande chemise *derra*. Le *hayk* était





retenu uniquement par la courroie de la sacoche – *skara* – (photo 4). La *Jellaba* est adoptée dans certaines régions, le foulard bleu à pois blancs est le couvre-chef des vieillards. Ils le portent sur la *chachiyya* afin d'éviter les taquineries des enfants qui se faisaient un jeu de leur retirer leur bonnet. Le vêtement d'hiver, *l'akhnif*, était tissé à partir de poils de chèvre noirs d'une seule pièce dans un métier vertical. Des chaussons montants fabriqués selon le même procédé – *ijukjad*- accompagnaient l'*akhnif*.

²⁶ Musée d'Israël – La Vie Juive au Maroc – Arts et Tradition, op. cit., p. 209.

²⁷ Ibid, p. 208.

Photo $n^{\circ}4^{28}$: Dessin de Besancenot Photo $n^{\circ}5^{29}$: manteau du hautatlas 1930 – akhnif – H. 110, et chaussons en poils de chèvres—ijukjad.

Ces hommes et femmes participaient à la vie économique de leur région notamment à travers leurs métiers.

IV - Les métiers

Les juifs pratiquaient divers métiers en milieu berbère : agriculteurs, fabricants de selles, orfèvres, fabricants de babouches





brodées au fil de soie, de tapis et couvertures, savetiers, couturiers, marchands ... Nous nous contenterons d'aborder ici le domaine de l'orfèvrerie qui était pratiquée presque exclusivement par des juifs, orientés dans ce corps de métier, le commerce de l'argent étant assimilé à l'usure dans la doctrine islamique.

Le Pr Zafrani³⁰, rappelle « ...certains métiers sont traditionnellement réservés aux juifs, particulièrement ceux où l'on manipule le plus de matière de valeur : or, argent,

²⁸ Ibid, p. 213.

²⁹ Ibid, p. 214.

³⁰ Haïm Zafrani, *Deux mille ans de vie juive au Maroc*, 1998, p. 151.

pierres précieuses et perles fines. ». Quant à Yedida Stillman, elle évoque dans son article³¹ « des raisons sociologiques et historiques à cette situation, mais aussi à l'idéologie appliquée (de coutume) qui assimilait la création d'objets d'or ou d'argent destinés à la vente et dont le prix dépasse la valeur réelle de l'objet, est considéré comme prêt avec intérêt », voilà pourquoi conclue-t-elle ce métier n'était pas considéré pour un croyant comme correct.

Nous devons également rappeler l'apport de la technique de Niellage32 dans les bijoux introduite au Maroc par la communauté juive originaire d'Espagne.

Les berbères travaillent l'argent, essentiellement, et la production concerne aussi bien des bijoux de femmes que des objets de culte (ornements de rouleaux de Torah, main de lecture) ou encore des accessoires (tabatières) et des armes (poignards, épées).

Alors que dans les villes les orfèvres sont principalement des hommes, en milieu rural les hommes et les femmes fabriquent les bijoux. Les femmes vont travailler des colliers, où pièces et perles sont enfilées, ainsi que les parures de têtes qui sont ornées de pièces, de perles Rappelons également que le vêtement est indissociable du bijou, le drap nécessitant l'association de fibules pour tenir.

Le statut de la femme en milieu berbère est différent de celui de la femme en milieu urbain. Tandis qu'en ville les femmes travaillent chez elles³³, les berbères, travaillent la terre, tissent les tapis et couvertures qu'elles vendent, fabriquent des bijoux et participent au commerce. Elles disposent d'une certaine indépendance et autonomie. Elles chantent dans des groupes de musique *ahwash*, jouent du tambourin et dansent lors des fêtes du village.

Nous avons choisi de traiter ici de l'originalité de la représentation humaine en monde berbère, proscrite en monde musulman, et qui dispose d'une gamme étendue

³¹ « Un Bijoutier juif marocain et son art », Péamim 17, (1983), (en hébreu).

³² Le niellage est la technique d'orfèvrerie qui consiste à appliquer le niello (du latin nigellus, noirci), un sulfure métallique de couleur noire qui inclut du cuivre, de l'argent et souvent même du plomb ou du borax, employé comme matière de remplissage dans la marqueterie de métaux. Le métal gravé est rempli avec cet alliage fondu le long des traits produits par la gravure au burin, ensuite la surface niellée est polie pour éliminer le dépassement de métal ajouté.

³³ Travaux de couture, broderie, fabrication de fil d'or.

de contours anthropomorphes schématisés très variés. Elle est courante dans les parures berbères, sous forme de lignes simples et rigides, avec la tête en forme de cercle qui empiète sur le sommet d'un triangle isocèle, rectangle ou trapèze. Des pendeloques forment les membres. Cette forme porte dans l'Anti-Atlas le nom d'Atnarich et est souvent interprétée comme une survivance de la représentation de l'antique Tanit carthaginoise, la déesse punique de la fécondité dont le culte a disparu

avec les polythéismes, et qui semble s'être réfugiée dans les parures des femmes berbères. Mais, l'*atnarich* d'aujourd'hui n'est plus Tanit mais une forme obscure dotée d'un pouvoir vague et indéterminé.

<u>Photo 6³⁴</u>: Atnarich - Pendentif de coiffure anthropomorphe de la région de Ouarzazate et de la haute vallée du Draa. Musée de Si Saïd, Marrakech. L'on distingue la tête surmontant le tronc central d'où pendent les membres.

Après avoir présenté succinctement les métiers, nous tenterons de décrire la synagogue en milieu berbère, lieu qui constitue le centre de la vie juive.



V - Les synagogues du Haut Atlas

La synagogue dans les régions berbères, est, à l'instar des maisons, assez précaire. Compte tenu des matériaux : pisée, paille ..., des travaux sont faits après les rudes hivers de l'Atlas pour les remettre en état, ce qui explique la disparition rapide de ces lieux de culte.

La charpente est constituée de poutres qui reposent sur les murs, et parfois, sur des piliers en pierre ou en bois, quant à la toiture elle est faite de roseaux.

Pour les murs, deux techniques sont principalement employées, le mur de pisé ou le mur de pierre. L'architecture en elle-même s'articule autour de deux pôles centraux qui sont, en Orient, la cour et la salle de prière. La cour ou le sas d'accueil, qui sont

³⁴ Rachida Alaoui, *Costumes et Parures du Maroc*, ACR Editions, 2003.

l'espace nécessaire pour se préparer à passer du monde extérieur à un lieu consacré à la prière, est un rappel aux cours que traversait le peuple dans le Temple de Salomon avant d'accéder à la cour qui leur était réservée. Dans ces régions du Sud où l'on vit à l'extérieur, l'espace ne manque pas.

La structure interne de la salle de prière

Selon le Talmud de Babylone³⁵, la synagogue devait se situer dans la partie haute de la ville. Il est également établi que les juifs doivent se tourner vers Jérusalem pour les prières.

Il devient donc coutumier que le mur qui abrite l'armoire sainte ou *Hekhal* en Afrique du Nord - du nom de l'endroit le plus sacré du Temple de Salomon (Isaïe 44, 28; Daniel 5, 2) - où sont rangés les rouleaux de Torah, soit le mur orienté à l'Est.

En milieu berbère l'arche est en pierre, les portes sont en bois, peintes ou ornées de motifs peints pour quelques-unes. Sa taille est raisonnable, elle s'adapte à la surface. La salle de prière est majoritairement hypostyle avec des piliers centraux.

Les bancs sont généralement en pierre et courent le long des murs, rappelant en cela les synagogues antiques de Galilée. A Taroudant et Demnat les bancs sont en bois.

Le second aménagement traditionnel de la salle de prière, est le pupitre de lecture, *bimah* (en hébreu), ou *Tevah* en Orient.

C'est l'un des éléments du mobilier interne et traditionnel de la synagogue qui est composé d'une estrade surélevée, accessible par des marches. Ce pupitre de lecture est nécessaire à l'officiant pour la lecture de la Torah et permet également au rabbin ou au responsable de la synagogue de s'adresser aux fidèles. Dans les comtés du sud, la *tevah* est en pierre, ou alors, composée d'une planche en bois fixée au centre d'une arcade en pierre. Sa position dans la salle de prière, n'est pas fixe, mais la plupart du temps, elle est située au centre de la synagogue.

_

³⁵ Seder Zera'im, Berakhot 31a.

La lumière

Le Talmud indique que l'on ne doit pas prier dans un lieu sans fenêtres³⁶. Aussi, les synagogues sont-elles dotées, en dehors des lanterneaux ou petites ouvertures dans les murs qui servent aussi de source d'aération, de petites niches creusées dans les murs où sont posés des *kendils* – petites lampes à huile.

Bien souvent, en raison du manque de lumière, elles sont équipées d'une surélévation centrale carrée ou rectangulaire, percée de lanterneaux dont le nombre varie. Ces derniers permettent l'introduction de lumière qui éclaire le pupitre, afin de faciliter la lecture des textes sacrés par l'officiant. En effet, les lampes à huile qui étaient allumées vendredi, pour toute la durée du shabbat, risquaient de s'éteindre avant samedi soir, les lanterneaux étaient donc indispensables.



³⁶ Talmud (*Seder Zera 'im*, ^{Berakhot} 31 a), et d'après le *Zohar* et Maïmonide (*Le Service du Temple, Mishneh Torah, Hilkhot Beit ha-knesset,*), et le Shoulḥan 'Aroukh Orah Ḥaïm 90,8 de Yosssef karo (XVIe s.).

³⁷Synagogue d'Ifrane de l'Anti-Atlas restaurée en 1999. Bâtie autour de quatre piliers massifs de pisé qui délimitent l'estrade et soutiennent la voute dispensant un éclairage latéral. Ouverture s dans les murs pour laisser passer la lumière, creux dans les murs prévus pour les kendils et bancs en pierre longeant les murs, recouverts de nattes.

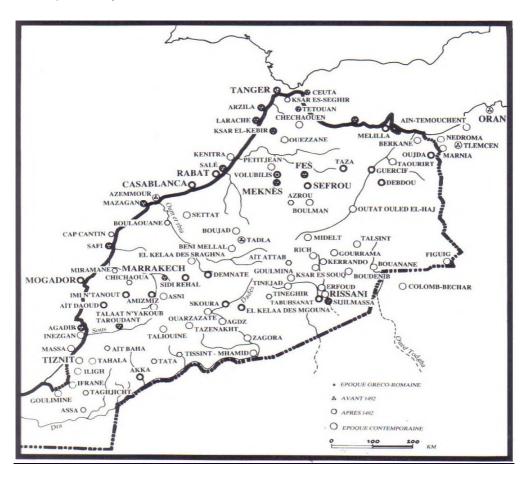
Nous avons, à travers cet article, tenté de présenter quelques éléments de la vie juive en milieu berbère et de donner un aperçu de ce qu'elle fut. Les traces de ces communautés ont quasiment disparues, compte tenu de la précarité de ce patrimoine, laissé en désuétude. Cependant, quelques synagogues ont été rénovées à l'initiative de Monsieur feu Simon Levy de la Fondation du Patrimoine judéo-marocain ainsi que quelques cimetières.

Les juifs berbères ont pratiquement tous immigré en Israël, leur nombre déclinant avec les années, c'est un pan de l'histoire et de la culture berbère qui disparaitra avec eux.

³⁷ Ralph Tolédano, Voyage dans le Maroc Juif, op. cit., p. 136.

Agglomérations juives au Maroc de l'époque gréco-romaine à l'époque contemporaine

(La vie juive au Maroc, p. 18, (d'après A. Chouraqui, R. Attal, Recensement et Corcos, Sefunot)



Mellahs recensés vers 1950³⁸

MELLAHS RECENSÉS (vers 1950)

Zagmouzen Aït Ali Aït Ali Aït Atman Youssef Aït Assaghar Aït Blal (+) Aït Bouguemmaz (2 mellahs) Aït Hamou Aït Hamou ou Ali Aït Housi Aït Oussi Zagmouzen Skoura Demnate. Ouled Yakoub Skoura. Tr. Imerhane Skoura. Tr. Azilel Demnate. Taflouine. Tr. Azilel Demnate Taflouine. Tr. Azilel Demnate Taflingoult (Taroudannt) Azilel El Kelaa des M'Gouna Taroudannt	1951 1951 1951 1951 1951 1951 1951 1952 1951 1953 1951 1953 1951 1953 1951 1953 1951 1950 1951 1950	146 3 7 9 5 7 25 6	6 11 158 1.650 59 375 16 28 125 26 150 43 100 150 22 55 100 39	A.I. A.I. S.M. A.I. S.M. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J.
Adgigh Agadir Agadir Agadir Tissint (+) Foum Zguid. Tr. Ida ou Blal Aggoulamne Agoulamnt (ou Tagoulamnt) Ağadur Agadir Tazenakt Ouarzazte-Taliouine. Tr. Zagmouzen Skoura Tazenakt Ouarzazte-Taliouine. Tr. Zagmouzen Skoura Demnate. Ouled Yakoub Skoura. Tr. Imerhane Talouine. Tr. Azilal Demnate. Ouled Yakoub Skoura. Tr. Imerhane Talouine. Tr. Azilal Demnate. Ait Boubeker Taliouine. Tr. Azilal Demnate. Ait Hassen (ou Lahcen) Taroudannt Tr. Azilal El Kelaa des M'Gouna Taroudannt Tr. Rehalla Telouet. Tr. Glaoua Taroudannt. Tr. Rehalla Telouet. Tr. Glaoua Taroudannt. Tr. Menabha. Taroudannt. Tr.	1951 1951 1951 1951 1951 1952 1949 1950 1951 1953 1951 1951 1953 1951 1952 1950 1951 1952 1950 1951	3 7 9 5 7 25 6	11 158 1.650 59 375 16 28 125 26 150 43 100 150	A.I. S.M. A.I. S.M. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. C.E.J. C.E.J. C.E.J.
Agadir	1913 1951 1951 1952 1949 1950 1951 1953 1951 1951 1951 1951 1951 1952 1950 1951 1959 1959 1959 1959 1959	3 7 9 5 7 25 6	158 1,650 59 375 16 28 125 26 150 43 100 150 22 55 100	A.I. S.M. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. C.E.J. C.E.J. C.E.J.
Agadir Tissint (+) Agadir Tr. Ida ou Blal Agdz Agdz Agdz Agdz Agdz Agdz Agdz Agdz	1951 1951 1952 1949 1950 1951 1953 1951 1951 1951 1951 1951 1952 1950 1951 1959 1959 1959 1959 1959 1959	3 7 9 5 7 25 6	1,650 59 375 16 28 125 26 150 43 100 150 22 55 100	S.M. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. C.E.J. C.E.J. C.E.J.
Agadir Tissint (+) Agadir Tr. Ida ou Blal Agdz Agdz Agdz Agdz Agdz Agdz Agdz Agdz	1951 1952 1949 1950 1951 1953 1951 1950 1951 1951 1952 1950 1951 1952 1950 1951 1949 1950 1949	3 7 9 5 7 25 6	59 375 16 28 125 26 150 43 100 150 22 55 100	A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. C.E.J. A.I. C.E.J. C.E.J. C.E.J.
Agadir Tissint (+) Agdz Agdz Aggoulmine Agousamt (ou Tagouyamt) Aït Ali Aït Ali Aït Atman Youssef Aït Assaghar Aït Boubeker Aït Boubeker Aït Boubeker Aït Hrkim Aït Hamou Aït Oubsi Aït Ali Aït Ourir Aït Ouzzine Aït Couzine Aït Rebâa (+) Aït Rebâa (+) Aït Rebâa (+) Aït Seedelli (+) Aït Ourir Tr. Rhoudama	1952 1949 1950 1951 1953 1953 1951 1951 1951 1951 1951	7 9 5 7 25	375 16 28 125 26 150 43 100 150 22 55 100	C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. C.E.J.
Agdz Aggoulmine Agouiamt (ou Tagouyamt) Aït Ali Aït Ali Aït Atman Youssef Aït Assaghar Aït Boubeker Aït Boubeker Aït Bouguemmaz (2 mellahs) Aït Hamou (2 mellahs) Aït Hamou (2 mellahs) Aït Hamou (3 mellahs) Aït Hamou (4 mellahs) Aït Hamou (5 mellahs) Aït Hamou (7 mellahs) Aït Joussi (7 mellahs) Aït Oussi (7 mellahs) Aït ou Mribet (Tagadirt) Aït Ourir (7 mellahs) Aït Ouzzine (7 mellahs) Aït Rebâa (+) Aït Rebâa (+) Aït Seedelli (+) Aït Ourir Tr. Rhoudama	1949 1950 1951 1953 1951 1953 1951 1951 1951 1953 1951 1952 1950 1951 1949 1950 1949	7 9 5 7 25	16 28 125 26 150 43 100 150 22 55 100	A.I. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. C.E.J. A.I. C.E.J. C.E.J. C.E.J. C.E.J.
Agdz Aggoulmine Agousamt (ou Tagouyamt) Aït Ali Courir Azagmouzen Aït Ali Demnate. Ouled Yakoub Aït Assaghar Ait Boubeker Aït Boubeker Taliouine. Tr. Azilel Demnate. Ouled Yakoub Aït Boubeker Taliouine. Tr. Azilel Demnate. Ouled Yakoub Aït Boubeker Taliouine. Tr. Azilel Demnate. Ouled Yakoub Aït Boubeker Taliouine. Tr. Azilel Demnate. Tr. Imerhane Talouine. Tr. Azilel Demnate Talouine. Tr. Azilel Demnate Tafingoult (Taroudannt) Aït Hamou Ali El Kelaa des M'Gouna Taroudannt. Tr. Rehalla Telouet. Tr. Glaoua Taroudannt. Tr. Menabha. Taroudannt. Tr. Menabha. Taroudannt. Tribu Ida ou Ziki Akka Aït Ourir Marrakech. Aït Ourir El Kelaa. M'goun Aït Rebâa (+) Taddert (Glaoua N) Aït Rebâa (+) Glaoua Nord Aït Seedelli (+) Aït Ourir. Tr. Rhoudama	1950 1951 1953 1953 1950 1951 1950 1951 1951 1953 1951 1952 1950 1951 1949 1950 1949	9 5 7 25 6	16 28 125 26 150 43 100 150 22 55 100	A.I. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. C.E.J. A.I. C.E.J. C.E.J. C.E.J. C.E.J.
Agoulamine	1951 1953 1951 1950 1951 1951 1953 1951 1952 1950 1951 1949 1950	9 5 7 25 6	28 125 26 150 43 100 150 22 55 100	A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. C.E.J. C.E.J. C.E.J.
Agouisamt (ou Tagouyamt) Aït Ali Aït Ali Aït Ali Aït Atman Youssef Aït Assaghar Aït Boubeker Aït Boubeker Aït Bouguemmaz (2 mellahs) Aït Hrkim Aït Hrkim Aït Hamou Aït Oursi Aït Ouvri Aït Ouzzine Aït Ali Ourir Aït Aka Aït Ali Ourir Aït Courir Aït Seedelli (+) Aït Ourir Aït Seedelli (+) Aït Ourir Aït Courir	1953 1951 1950 1951 1951 1951 1953 1951 1952 1950 1951 1949 1950 1949	9 5 7 25 6	125 26 150 43 100 150 22 55 100	C.E.J. A.I. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. C.E.J. C.E.J. C.E.J. C.E.J. C.E.J.
Zagmouzen Skoura Skoura Skoura Skoura Skoura Demnate. Ouled Yakoub Skoura. Tr. Innerhane Skoura. Tr. Innerhane Skoura. Tr. Azilel Demnate. Ouled Yakoub Skoura. Tr. Innerhane Tallouine. Tr. Azilel Demnate Taflouine. Tr. Glaoua Taroudannt. Tr. Rehalla Telouet. Tr. Glaoua Taroudannt. Tr. Menabha. Taroudannt. Tr. Azilel Taroudannt. Tr. Menabha. Taroudannt. Tr. Menabha. Taroudannt. Tr. Menabha. Taroudannt. Tr. Menabha. Taroudannt. Tr. Azilel Taroudannt. Tr. Menabha. Taroudannt. Tr. Menabha. Taroudannt. Tr. Menabha. Taroudannt. Tr. Menabha. Taroudannt. Tr. Glaoua Ziki Akka Akka Akka Akta Akta Akta Akta Akta Akta Akta Akta Ait Ourir. Tr. Rhoudama	1951 1950 1951 1951 1953 1951 1952 1950 1951 1949 1950 1949	9 5 7 25 6	26 150 43 100 150 22 55	A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. C.E.J. C.E.J.
Aît Alian Youssef Aît Atman Youssef Aît Assaghar Tallouine. Tr. Azilel Skoura. Tr. Imerhane Tallouine. Tr. Azilel Demnate Aît Blal (+) Azit Blau (+) Demnate Aît Bouguemmaz (2 mellahs) Azit Hamou (2 mellahs) Azit Hassen (ou Lahcen) Azit Hamou ou Ali Azit Hamou ou Ali Azit Hamou ou Ali Azit Hamou (2 mellahs) Taroudannt. Tr. Rehalla Telouet. Tr. Glaoua Taroudannt. Tr. Menabha. Taroudannt. Tr. Men	1950 1951 1951 1953 1951 1952 1950 1951 1949 1950 1949	9 5 7 25 6	150 43 100 150 22 55 100	C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. C.E.J. C.E.J. C.E.J.
Ařt Atman Youssef Ařt Atman Youssef Ařt Basaghar Skoura. Tr. Imerhane Talouine. Tr. Azilal Demnate Talouine. Tr. Azilal Tr. Tr. Tr. Tr. Tr. Tr. Tr. Tr. Tr.	1951 1951 1953 1951 1952 1950 1951 1949 1950 1949	7 25 6	150 43 100 150 22 55 100	A.I. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. C.E.J. C.E.J. C.E.J.
Aït Assaghar Aït Blal (+) Aït Boubeker Aït Bouguemmaz (2 mellahs) Aït H'kim Aït Hassen (ou Lahcen) Aït Hamou Aït Hamou ou Ali Aït Jyoub Aït Jyoub Aït Jousi Aït ou Mribet (Tagadirt) Aït Lahcen Ben Hammouad Aït Ourir Aït Ouzzine Aït Ouzzine Aït Rebâa (+) Aït Rebâa (+) Aït Seedelli (+) Aït Ourir Aït Seedelli (+) Aït Ourir Aït Seedelli (+) Aït Ourir Aït Ourir Aït Seedelli (+) Aït Ourir	1951 1953 1951 1952 1950 1951 1949 1950 1949	7 25 6	150 43 100 150 22 55 100	A.I. C.E.J. A.I. C.E.J. C.E.J. C.E.J.
Ařt Blal (+) Ařt Boubeker Ařt Bouguemmaz (2 mellahs) Ařt Hrim Ařt Hassen (ou Lahcen) Ařt Hamou Ařt Hamou Ařt Hou ou Ali Ařt Jousi Ařt ou Mribet (Tagadirt) Ařt ou Mribet (Tagadirt) Ařt Ouzsin Ařt Ouzzine Ařt Ouzzine Ařt Rebâa (+) Ařt Seedelli (+) Ařt Seedelli (+) Ařt Ourir	1953 1951 1952 1950 1951 1949 1950 1949	25	150 43 100 150 22 55 100	C.E.J. A.I. C.E.J. A.I. C.E.J.
Aït Boubeker	1951 1952 1950 1951 1949 1950 1949	25	100 150 22 55 100	A.I. C.E.J. C.E.J. A.I. C.E.J. C.E.J.
Azit Bouguemmaz (2 mellahs)	1952 1950 1951 1949 1950 1949	25	100 150 22 55 100	C.E.J. C.E.J. A.I. C.E.J. C.E.J.
mellahs) Azilal El Kelaa des M'Gouna . Aït Hassen (ou Lahcen) Taroudannt	1950 1951 1949 1950 1949	6	150 22 55 100	C.E.J. A.I. C.E.J. C.E.J.
Aït H'kim Aït Hassen (ou Lahcen) Aït Hamou Aït Hamou ou Ali Aït Jyoub Aït Jousi Aït Oussi Aït ou Mribet (Tagadirt) Aït Lahcen Ben Hammouad Aït Ouzzine Aït Ouzzine Aït Couzzine Aït Rebâa (+) Aït Seedelli (+) Aït Seedelli (+) Aït Ourir Tr. Rehalla Taroudannt Tr. Rehalla Taroudannt Tr. Menabha Taroudannt Tribu Ida ou Ziki Akka Akka Akka Akka Akka Akka Akka Arroudannt Taroudannt Taroudannt Aït Ourir Taroudannt Aït Ourir Aït Glaoua Nord Aït Ourir, Tr. Rhoudama	1950 1951 1949 1950 1949	6	150 22 55 100	C.E.J. A.I. C.E.J. C.E.J.
Aït Hassen (ou Lahcen) Aït Hamou	1951 1949 1950 1949		22 55 100	A.I. C.E.J. C.E.J.
cen) Aït Hamou	1949 1950 1949		55 100	C.E.J. C.E.J.
Aït Hamou ou Ali Aït Iyoub Aït Joub Aït Oussi Aït ou Mribet (Tagadirt) Aït Lahcen Ben Hammouad Aït Ouzzine Aït Ouzzine Aït Rebâa (+) Aït Rehalt (+) Aït Seedelli (+) Aït Ourir	1949 1950 1949		55 100	C.E.J. C.E.J.
Aït Hmou ou Ali Aït Iyoub Taroudannt. Tr. Menabha. Aït ou Mribet (Tagadirt) Aït Lahcen Ben Hammouad Aït Ourir Marrakech. Aït Ouzine El Kelaa. M'goun Aït Rebâa (+) Glaoua Nord Aït Seedelli (+) Aït Ourir. Tr. Rhoudama	1950 1949		100	C.E.J.
Aït Iyoub Taroudannt. Tr. Menabha. Aït Oussi Ziki Ziki Aït ou Mribet (Tagadirt) Akka Aït Lahcen Ben Hammouad Marrakech. Aït Ourir Marrakech. Aït Ourir El Kelaa M'goun Taroudannt (El Kelaa M'goun Aït Rebâa (+) Taddert (Glaoua N) Glaoua Nord Aït Seedelli (+) Aït Ourir. Tr. Rhoudama	1949			
Aït Oussi			39	C.E.J.
Aït ou Mribet (Tagadirt) Aït Lahcen Ben Hammouad Aït Ourir Aït Ouzine Aït Rehalt (+) Aït Rehalt (+) Aït Seedelli (+) Aït Ourir, Tr. Rhoudama	1951	* 64		
Aït ou Mribet (Tagadirt) Akka Aït Lahcen Ben Hemmouad Taroudannt Aït Ourir Marrakech, Aït Ourir Aït Ouzzine El Kelaa M'goun Aït Rebâa (+) Taddert (Glaoua N) Aït Seedelli (+) Aït Ourir, Tr. Rhoudama	1951			
gadirt) Aït Lahcen Ben Hammouad Aït Ourir Aït Ouzzine Aït Rehalt (+) Aït Seedelli (+) Aït Seedelli (+) Aït Seedelli (+) Aït Curir Aït Curir Aït Seedelli (+) Aït Ourir, Tr. Rhoudama		21	101	A.I.
Aït Lahcen Ben Hammouad Taroudannt Aït Ourir Marrakech Aït Ourir Aït Rebâa (+) El Kelaa M'goun Aït Rehalt (+) Glaoua Nord Aït Seedelli (+) Aït Ourir Tr Rhoudama				1
Hammouad Taroudannt Aït Ourir Marrakech. Aït Ourir Aït Ouzzine El Kelaa M'goun Aït Rebâa (+) Taddert (Gleoua N) Aït Rehalt (+) Gleoua Nord Aït Seedelli (+) Aït Ourir. Tr. Rhoudama	1951		118	A.I.
Aït Ourir Aït Ouzzine El Kelaa M'goun Aït Rebâa (+) Taddert (Glaoua N) Aït Rehalt (+) Aït Seedelli (+) Aït Ourir. Tr. Rhoudama				
Aït Ouzzine El Kelaa M'goun Aït Rebâa (+) Taddert (Glaoua N) Aït Seedelli (+) Aït Ourir. Tr. Rhoudama	1950		22 300	C.E.J.
Aït Rebâa (+) Glaoua Nord Glaoua Nord Aït Seedelli (+) Aït Ourir. Tr. Rhoudama	1950			C.E.J.
Aït Rehalt (+) Glaoua Nord	1950		80	C.E.J.
Aït Seedelli (+) Aït Ourir. Tr. Rhoudama	1953	20	100	Slousel
	1913 1949	20	200	C.E.J.
	1949		100	C.E.J.
	1950		100	C.E.J.
	1950	au total		
lahs) chedirt (Tr. Aït Tidili)	1990	400		C.E.J.
All Tag'nt Taddert. Glaoua Nord	1950	400	300	C.E.J.
	1950	The state of the state of	150	C.E.J.
The standard of the standard o	1950	17	127	A.I.
	1951	1.	100	C.E.J.
Aït Zaghar (+) Glaoua Sud	1953		90	A.I.
Amzerkou Zagora (Beni Ayoun) Amzerkou Taliouine. Tr. Tifnout		Toronto I	67	A.I.
Amizmiz Guedmioua	1951		1.000	
Amiziniz Guedinioua	1951			C.E.J.
Americand Skoura, Tr. Imerhane	1900		590	
Anzi Tiznit		15	590	A.I.

³⁸ Extrait de l'ouvrage de Pierre Flamand, 1959, Diaspora juive en terre d'Islam. Les communautés israélites du sud marocain ; essai de description et d'analyse de la vie juive

en milieu berbère, Casablanca, pp. 329-333.

Mellahs	Centre administratif tribu, etc	Dates	Foyers	Ames	Recen- seur
Aoulouz	Tafingarlt (Taroudannt) .	1949		180	C.E.J.
		1951	25	136	A.I.
Arrabene	Taliouine. Tr. Azilal	1951		15	A.I.
Arazen	Taroudannt, Tr. Arghen	1951	19	102	A.I.
Arbaa de Tagana	Tagana. Glaoua Nord	1949	23	160	C.E.J.
Asni	Marrakech. Goundafa	1951		250	C.E.J.
Arhen (Tinmel)	Goundafi	1948		293	C.E.J.
Asfalu	Toghra		Recensé ave		
Assamer	Demnate. Aït Bou Oulli .	1949	1	300	C.E.J.
Askagoun	Taliouine. Tr. Azilal	1951	1 1	10 .	A.I.
Assareg	Taliouine. Tr. Tifnout	1951	1 1	68	A.I.
Assif Zimmer	Taiouine. Tr. Azilal	1951		19	A.I.
Atougha	Taliouine. Tr. Zagmouzen	1951		13	A.I.
Azrou	Talouine. Tr. Azilal	1951		42	A.I.
Bani el Belaïdi	Taroudant	1951	1 1	20	C.E.J.
Ben Baqqa	Ouled Zenaguia et Re-	1930	1 1	1.223	Justinard
	hamma	1940 1953	1 1	828 323	C.E.J.
Beni Sbih	TP	1949	1 1	250	C.E.J.
Bent Sbin	Tagounit Ktawa	1951			
Bezou	TT	1951		180	A.I.
Bouceta	Tanant	1951	4	200	C.E.J.
Bouharazen	Skoura	1950	4	25	A.I.
Boulmane	Azilal. Entifa Ouarzazate. Dadès	1951	1	35 5	C.E.J.
Brahim	Skoura	1951	4	ə	
Dechra	Beni Ameur, Shrarna.	1991	4		. A.I.
Decura	Zemrane	1949		35	C.E.J.
Demnate	Zemrane	1920		2.500	C.E.J.
Deminate		1949		2.000	C.E.J.
		1955		900	C.E.J.
Djemaa - Sahim	Safi	1949	1	17	C.E.J.
Dran ou dar Jakir .	Demnate. Rhouidama	1950		35	C.E.J.
El Brisa	Mesfioua	1950		150	C.E.J.
El Brouj	Azizal	1950		100	C.E.J.
El Kelna	Srarhna, Zemrane	1950		435	C.E.J.
El Kelaa	Ouarzazate M'Gouna	1951	seul	65	A.I.
	(5 mellahs satellites)		au total	687	C.E.J.
El Gohzlan	M'Hammid	1951		195	A.I.
El Rouda	Skoura	1951	13		A.I.
Enttfa (+)	Tanant. Azilal	1950		125	C.E.J.
Enzel	Glaoua Nord	1913	26		Slousch
		1950			The state of the s
Foum El Hassan	Tribu Aït Herbil	1883	1	100	Foucauld
		1947	1	2	C.E.J.
Foum Zguid (+)		1948	10.000000000000000000000000000000000000	153	C.E.J.
Fraita (+)	Ouled Sidi Rahal. Zemra-				THE WALL
and the second	ne	1950		75	C.E.J.
Ghessat (+)	Ouarzazate	1949	H amounts	90	C.E J.
Ghezdama	Recensé sous le nom d'Aït		D Automatic		Will Shake
	Saadelli		and and box		Link Broke Burger
Goulimime	100	1951	16	113	A.I.
Hamadna	Demnate. Tr. Ouled Ya-				
	coub	1949	P. outpublic	138	C.E.J.
Hellalem - Skoura .	Tribu Imerhane	1951	10		A.I.

Mellaha	Centre administratif tribu, etc	Dates	Foyers	Ames	Hecen-
Youm Hanch	Tazenakht	1949	1	В	C.E.J.
Thermuchen	El Kelas des M'Gouna .	1950		50	C.E.J.
Ida ou Gaïlal	Taroudannt, Tr. Ait Iggar.	1951	3	6	A.I.
Ida ou Zilcki (ou	Throughout Tr. Art Iggar.	1950		9	C.E.J.
Ait Moussi)	Taliouine, Tr. Iouziona	1951	1	73	A.I.
Iddr	Glaoua Nord	1913	10	10	Slousch
Idar	Crimoun Nord	1950	20	75	C.E.J.
Iferkane	Skoura, Tr. Imerhane	1951	12		A.I.
Ind	Argana, Tr. Ait Marsa	1949		109	C.E.J.
Ifrane (Oufrane)	Argana. 11. Art Marsa	1883	34	200	Foucauld
ffrane (Outrane)		1951	36	141	A.I.
Ighilbien Telouet	Glaoua Sud	1948	50	7.47	C.E.J.
Ighriis Telouet	Glaoua Sud	1950	30	120	C.E.J.
Ighil N'oro	Taliouine, Tr. Zagmouzen	1882	52	120	Foucauld
Ignii Noro	Tanouine, II. Zagmouzen	1951	53	258	A.I.
Teda II - Women	Taroudannt	1951	7	32	A.I.
Ighil Yazza Ihoudar	Tr. Menabha. Taroudannt. 2 mellahs : Aït Lahcen	1931		32	A.I.
	ben Hommouad, Balaïdi	1951	6	22	A.I.
	Bani el Balaïdi	1951	0	20	
Ilclcis	Taliouine. Tr. Iouziona .	1951	6	16	A.I.
Igli	Skoura, Tr. Imerhane	1951	3	10	A.I.
Igli	Taroudannt. Tr. Menabha.	1931	0	74	A.I.
1g11	raroudannt. 1r. Menapha.	1949	14	63	C.E.J.
Tenul di	Taliouine. Tr. Tifnout	1951	14	69	A.I.
Iguidi		1949		60	A.I.
Igguimichnaïm	Aït Ourir Tazenakht. Tr. Zagmouzen		20	174	C.E.J.
Ihoukarn	Demnate	1950 1949	20	30	A.I.
Ikadochen (+)	Azilal. Aït Attab	1949		100	C.E.J.
	Anzi (Tafraout)	1951	54	240	C.E.J.
Illigh	Tazenakht	1949	20	240	A.I.
Imadiden	Telouet. Glaoua Sud		20	80	C.E.J.
Imaounin		1949 1950	3	80	C.E.J.
Imini	Ouarzazate		0	60	C.E.J.
Imlil	Taliouine. Tr. Tifnout	1951		385	A.I.
Imi-n-Tanout	A madin	1948 1950	48	300	C.E.J.
nezgane	Agadir Telouet. Glaoua Sud	1950	40	29	C.E.J.
louninl	Aït Rehalt. Glaoua Nord	1949	1	5	C.E.J.
ssers	Taliouine. Tr. Azilal	1951	1	24	A.I.
Issoual	Imi-n-Tanout. Ait Zeltene	1953		31	C.E.J.
Kouzemt		1953		233	A.I.
Laroumiat	Zagora	1951	3	10	
Louis-Gentil	Taroudannt, Tr. Menabha.	1951	5	32	C.E.J.
Loulija	Taroudannt. 1r. Menabha.	1951	9	16.458	
Marrakech	Malianina To Midney			37	S.M.
Masquinet	Taliouine. Tr. Tifnout	1951 1950		192	A.I.
Mejjat	Chichaoua	1950	The state of	5.446	C.E.J.
Mogador (Essaouira)	Clearne	1951	2	5.440	S.M.
Moumached	Skoura	1951	2	36	A.I.
Ouaounzourt	Taliouine. Tr. Tifnout			150	A.I.
Duaouizert	Beni Mellal	1950		190	C.E.J.
Duarzazate	4 mellahs : Ouarzazate,	AL ANYSHINE			100
	Taourirt du Ouarzazate,		. 6 . 3		
	Aït Bou Dial, Telmesla	1951	C. C. C. C. C. C. C. C.	110	A.I.

Mellahs	Centre administratif tribu, etc	Dates	Foyers	Λme_{N}	Recen-
Ouled Abbou		1949		197	G Y Y
Ouled Ber Rehil		1951	30	180	C.E.J.
Ouled Bouamer	Skoura	1951		12	A.I.
Ouled Borius		1951	1	4	A.I.
Ouled Brahim		1951	4		A.I.
Ouled Roha		1951	6		A.I.
Ouled Keboula		1951	2		A.I.
Ouled Mansour		1951		160	C.E.J.
Ournast Ourika (mellah dit Douar Alkji)		1948		85	C.E.J.
Rhesset	Cleaning May Y	1948		296.	C.E.J.
Saft	Skoura. Tr. Imerhane	1951	7		A.I.
Sidi Rahal	Zomuono	1951		4.399	S.M.
Bidi Ramai	Zemrane	1913		857	
Skoura (8 mellahs)	Recensés séparément	1949		549	C.E.J.
Sour	Recensé avec Tidili				
Tabia (+)	Tanant	1040			Sell Refull
Tabia	Taliouine. Tr. Iouziona	1949 1951		150	C.E.J.
Tabougu'mt	Telouet. Glaoua Sud	1951		54	A.I.
Tafraout ou Tahala	Tiznit. Tr. Aït Yahia	1951	1 1	80	C.E.J.
Tagga (Imadiden)	Taliouine. Tr. Gektana	1951	44	171	A.I.
Taghadirt N'bour	Amizmiz. Goundafa	1948	1	104	A.I.
Tagadirt	Akka	1883	12	46	C.E.J.
		1951	32	118	Foucauld
Taguemout (+)		1950	02	100	C.E.J.
Tahanaout	Marrakech. Tr. Reraïa	1930		400	C.E.J.
		1948		178	C.E.J.
Tahsen't	Tagana. Glaoua Nord	1943	40	0	diament 1
		1949	6		C.E.J.
Talaïnt		1951		30	A.I.
m-1	Toward Janet Att V	1953		3	C.E.J.
Talamt	Tarouddant. Aït Iggas	1950	10	47	100000000000000000000000000000000000000
Tamalout	Taliouine. Tr. Azilal	1951	7		C.E.J.
Tamarouft	Tazenakht	1951		15	A.I.
Tamassint	Aït Ourir	1949		153	A.I.
Tamazart	Aït Ourir	1949		100	C.E.J.
Tamelelt	Sidi Rahal. Zemrane	1950 1949		100	C.E.J.
Famjecht	Taliouine. Tr. Azilal	1951		30	C.E.J.
Famzerra	Tazenakht	1949		65	A.I.
Fanant	Azilal	1950		36	A.I.
Faourirt n'Aït Lah-		2000		53	C.E.J.
cen Faourirt du Ouarza-	Taliouine. Tr. Gektana	1951		51	A.I.
zate	eu	1951	0.01	130	A.I.
Caourirt	Skoura. Tr. Imerhane		Recensé avec		71.1.
Carga	Demnate. Aït Bou Oulli .	1953	1 1	20	C.E.J.
Paroudannt	D	1951	137	953	A.I.
Casmesit	Demnate. Ultana	1949	. testerolf and	30	C.E.J.
lahs	Penengia simulati		Trible Temper		Maluania.
azert	Recensés séparément	1950	65		C.E.J.
	Sidi Rahal : 2 mellahs ensemble	1913	15		Slousch
	ensemble	1950	A STATE OF THE STA	180	C.E.J.

Mellahs	Centre administratif tribu, etc	Dates	Foyers	Ames	Recen
Tazoult Tesmasla Telouet (4 mellahs)	Voir Ouarzazate Recensés séparément	1951		32	Ail
Tidili	Demnate	1949	Recensé ave	c El Kelan	O.H.J
Tikkert	Ouarzazate. Glaoua Sud .	1950	1	60	0.8.4
Tilline		1951		111	AL
Timicha	Skoura, Tr. Imerhane	1951	7		Ai
Tineghir	Toghra	1948		643	045
		1951		464	AL
Tinzert	Taroudannt. Tafingoult.	1949		85	67.86.3
Tiouren	Rehalla	1951		59	Ai
Tiourar	Taliouine. Tr. Azilal	1951		23	AI
Tirekt (ou Tiikt)	Tafingoult. Rehalla	1949		190	0.863
Tirsal Tislit	Demnate. Aït Bou Oulli .	1949		200	0.8.3
Tis'nt	Tazenakht	1949		27	AL
Tiznit (2 mellahs) .	Demnate. Aït Bou Oulli .	1949		300	0.863
rizint (z menans) .	The state of the s	1951	49	217	AL
Toundout (1)	frane	1951	45	244	AL
Toundout (+)		1951		100	0.86.6
Zagora	V. Amezrou et Laroumiat				
Zarbktene	Glaoua Nord	1950		95	CHA

a) ABREVIATIONS:

+ : Donné sous réserves.

A.I. : Bureaux des Affaires Indigènes.

S.M. : Services Municipaux. C.E.J. : Centre d'Etudes Juives.

b) La transcription des toponymes marocains n'est pas encore officiellement établie bissi qu'ayant fait l'objet de divers travaux. Les graphies edoptées dans cet ouvrage constituent des notations phonétiques établies à partir des appellations locales pour permettre une pur nonciation approchée aussi correcte que possible par des lecteurs de langue française. Files se conforment donc aux règles de notation des toponymes marocains adoptés par la sertien de toponymie du Maroc et publiées dans « Notes marocaines, Bulletin d'Information et sis liaison de la Société de Géographie du Maroc », n° 5, 1955, pp. 24 et 26.